

CALENDRIER DES COMMISSIONS DOSSIERS PTP – ANNEE 2023

Le dossier doit être déposé complet (partie bénéficiaire + partie Organisme de formation + partie employeur) au moins 3 mois avant le début de la formation. Passé ce délai, le dossier sera irrecevable.

COMMISSIONS	DATES DE RÉSULTATS SUR INTERNET
JANVIER	Samedi 14 JANVIER
FEVRIER	Samedi 11 FEVRIER
MARS	Samedi 11 MARS
AVRIL	Samedi 8 AVRIL
MAI	Samedi 13 MAI
JUIN	Samedi 10 JUIN
JUILLET	Samedi 8 JUILLET
SEPTEMBRE	Samedi 9 SEPTEMBRE
OCTOBRE	Samedi 7 OCTOBRE
NOVEMBRE	Samedi 11 NOVEMBRE
DECEMBRE	Samedi 9 DECEMBRE